



# Tarifs 2025

CCN des Entreprises de la maintenance,  
distribution et location de matériels  
agricoles, de travaux publics, de bâtiments,  
de manutention, de motoculture de plaisance  
et activités connexes dites S.D.L.M.  
(N° 3131-IDCC 1404)  
**Offre Riposte**

## Pour l'entreprise

Adhésion collective et **obligatoire** pour le salarié au régime de base.

La cotisation « salarié » est répartie à hauteur de 50 % pour l'employeur et 50 % pour le salarié et est prélevée sur le bulletin de salaire.

		Base	Option 1	Option 2
Régime général	Salarié	47,94 €	3,73 €	7,53 €
Régime Alsace Moselle		33,56 €	2,62 €	5,27 €

## Pour le salarié

Adhésion individuelle facultative en complément du régime de base.

La cotisation sera prélevée chaque mois sur le compte bancaire du salarié.

		Base	Option 1	Option 2
Régime général	Salarié	-	4,00 €	8,06 €
	Adulte	74,42 €	5,39 €	10,88 €
	Enfant*	42,38 €	0,67 €	1,31 €
Régime Alsace Moselle	Salarié	-	2,80 €	5,65 €
	Adulte	52,09 €	3,77 €	7,62 €
	Enfant*	29,67 €	0,46 €	0,93 €

\* La gratuité est appliquée à partir du 3<sup>e</sup> enfant.